TRANSPOSER LA DIRECTIVE EUROPÉENNE SUR LA TRANSPARENCE DE LA REMUNÉRATION

SECTEURS PUBLIC, ASSOCIATIF ET PRIVÉ

Objectifs

S'approprier les enjeux de la Directive européenne
Mesurer l'impact de cette réforme sur vos pratiques RH

Programme

1. **S'approprier la Directive européenne de transparence des rémunérations**
 - Les enjeux de cette directive
 - Les entreprises concernées
 - Présenter l'Index en 7 indicateurs
 - Justifier les écarts
 - Appréhender les sanctions prévues au plan européen

2. **La détermination de l'effectif et ses conséquences**
 - Définir les droits des candidats à l'embauche
 - Préciser les droits des salariés
 - Publier le rapport égalité dans « Egapro » et dans la BDESE

3. **Définir le périmètre d'application et la méthodologie de travail**
 - Distinguer les indicateurs à calculer selon la taille de l'entreprise
 - Choisir la période de référence
 - Sélectionner les salariés à prendre en compte
 - Distinguer la notion de rémunération au sens européen et au sens français

4. **Respecter l'obligation de publication de l'index et se mettre en conformité**
 - Préparer la réunion du CSE avant de publier dans la BDESE
 - Construire et développer un argumentaire pour justifier les écarts
 - Connaître la procédure de transmission à la Dreets (Egapro)

Public

Ressources Humaines, direction

Méthodes pédagogiques

Échanges de pratiques entre participants
Quiz et outils pratiques directement utilisables

Intervenant

Juriste spécialiste en droit social

Sanction de la formation

Attestation de formation

Modalités de formation

☑ Intra-établissement

Étude de faisabilité sur demande

☑ Inter-APDHES

1 jour, 07 heures

❶ 23 mars 2027
Date limite d'inscription
01 mars 2027

490 € par participant

Contact

05-56-24-49-39
info@apdhes.fr

Référence

5.2.10.